«Muguette DINI vote le projet de loi relatif au harcèlement sexuel»

31/07/2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Muguette DINI vote le projet de loi relatif au harcèlement sexuel

Muguette DINI, Sénatrice centriste du Rhône, a voté aujourd'hui le projet de loi relatif au harcèlement sexuel.

Un texte **«** solide, précis, applicable immédiatement et présentant de vraies avancées » a-t-elle indiqué.

A la tribune du Sénat, Muguette DINI a surtout insisté sur le long chemin qui reste à parcourir, en matière de lutte contre les violences sexuelles en faveur les femmes.

« Le combat semble être sans fin. Je suis parfois découragée devant si peu de progrès » a-t-elle déclaré.

Pour Muguette DINI, il y a maintenant urgence à travailler sur une évolution du dispositif des délais de prescription de l'action publique des agressions sexuelles, ainsi que sur le rééchelonnement des peines.

« Les victimes de violences sexuelles nous le demandent et nous devons faire évoluer notre droit en ce sens, pour mieux les aider à se reconstruire ».

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC